



Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous communiquer l'Appel à projets de coopérations Wallonie-Bruxelles /Québec.

Depuis mars 1999, un accord-cadre de coopération Wallonie-Bruxelles/Québec a été signé par les gouvernements de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Wallonie et de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale (Cocof) avec le gouvernement du Québec.

Dans ce cadre, un programme de coopération sera établi en juin prochain pour les deux années à venir.

Les axes prioritaires de cette édition sont :

- L'intelligence artificielle et le numérique ;
- Les changements climatiques et le développement durable ;
- La recherche fondamentale et appliquée dans les secteurs de l'aéronautique/aérospatial, la logistique, le numérique, les sciences des matériaux et les biotechnologies.

Vous trouverez ci-joint une note présentant les axes prioritaires définis par les partenaires ainsi qu'un formulaire. J'attire votre attention sur le fait que votre partenaire québécois doit obligatoirement co-déposer le projet auprès du Ministère des Relations internationales du Québec ; la réciprocité des projets est en effet indispensable. La rédaction du projet peut être commune sauf en ce qui concerne les retombées attendues.

Les dossiers doivent nous parvenir pour le **04 mars au plus tard** ; ils seront soumis à un jury et ensuite sélectionnés au cours d'une réunion de commission mixte, le 13 juin 2019.

Les projets soutenus par WBI bénéficient d'une prise en charge des frais de déplacement et/ou de séjour au Québec des opérateurs de Wallonie-Bruxelles.

En ce qui concerne la recherche scientifique, le 10^{ème} programme de travail de l'actuel biennium soutient 24 projets dans les compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Wallonie. Se fondant sur la réciprocité, le partenaire québécois bénéficie du soutien du Ministère des Relations internationales du Québec, pour se rendre en Wallonie-Bruxelles.

Bien cordialement,

Pascale Delcomminette
Administratrice générale